

Recommandation 14

Tableau des flux de trésorerie

Recommandation

- 1 Le tableau des flux de trésorerie recense d'une part les encaissements ou les recettes d'une période déterminée (entrées de trésorerie) et d'autre part les décaissements ou les dépenses de la même période (sorties de trésorerie).
- 2 Les entrées et les sorties de trésorerie font varier les liquidités et placements à court terme. Ces derniers englobent les avoirs en caisse, à la poste et en banque (crédits en comptes courants), les placements à court terme sur le marché monétaire, les cartes de débit et de crédit ainsi que les autres liquidités.
- 3 Il est recommandé d'organiser le tableau des flux de trésorerie en trois parties. La première partie présente le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle. La deuxième partie présente le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement. Dans cette partie, on distingue explicitement le flux provenant de l'activité d'investissement d'une part et le flux provenant de l'activité de placement d'autre part. La troisième et dernière partie du tableau présente le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement.

Notes explicatives

Concernant le Point 1

- 4 Le tableau des flux de trésorerie renseigne sur l'origine des variations de trésorerie. Le flux de trésorerie correspond soit à une entrée de trésorerie dans les liquidités et les placements à court terme, soit à une sortie de trésorerie. Le Tableau 14-3 donne un exemple numérique de la manière de présenter un tableau des flux de trésorerie.

Concernant le Point 2

- 5 Les placements à court terme, sont des placements à moins de 3 mois qui sont facilement convertibles en liquidités et qui sont soumis à des fluctuations de valeur négligeables.

Concernant le Point 3

- 6 Le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle indique dans quelle mesure cette activité permet à la collectivité publique de dégager davantage de trésorerie qu'elle n'en consomme. Si tel est le cas, alors cet apport de trésorerie pourra servir à financer les autres activités ou à accroître les liquidités et les placements à court terme.

- 7** Dans une collectivité publique, le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle est typiquement généré par :
- les recettes fiscales ;
 - les produits des émoluments ;
 - les dépenses de personnel et d'achat de biens et services.
- N'entrent pas, en revanche, dans le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle :
- la sortie de liquidités suite à l'acquisition d'immobilisations appartenant au patrimoine administratif ; celle-ci fait partie du flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement ;
 - la sortie de liquidités suite à l'acquisition d'immobilisations appartenant au patrimoine financier ; celle-ci fait partie du flux de trésorerie provenant de l'activité de placement.
- 8** Le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle peut être calculé selon la méthode directe ou selon la méthode indirecte. La méthode directe met en évidence les encaissements et les décaissements liés à l'activité opérationnelle. Le flux de trésorerie correspond directement à la différence entre ces deux éléments. La méthode indirecte reprend le résultat total du compte de résultats. Ce solde est ensuite épuré des charges et des revenus n'ayant pas d'incidence sur les liquidités ainsi que des variations des postes du bilan composant l'actif circulant net. Les tableaux ci-après illustrent la manière de présenter le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle.
- 9** Les encaissements et les décaissements provoqués par des événements extraordinaires sont enregistrés dans le tableau des flux de trésorerie comme des encaissements et des décaissements provenant de l'activité opérationnelle. Ils ne sont donc pas présentés séparément.
- 10** Le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement indique la proportion des dépenses (nettes des recettes) qui ont été effectuées pour acquérir des ressources, c'est-à-dire du capital productif, devant engendrer une utilité future. Ces dépenses correspondent à des investissements dans des actifs du patrimoine administratif, autrement dit à des investissements qui permettent à la collectivité publique de remplir les obligations conférées par le droit public.
- 11** Le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement correspond aux recettes d'investissement desquelles on soustrait les dépenses d'investissement (méthode directe). Il coïncide avec le solde du compte des investissements après avoir épuré ce solde des opérations n'ayant pas d'incidence sur les liquidités (méthode indirecte). Ce flux de trésorerie peut être présenté de manière soit directe, soit indirecte. En règle générale, ce flux de trésorerie est négatif pour les collectivités publiques. Les tableaux ci-après illustrent la manière de présenter le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement.
- 12** Le flux de trésorerie provenant de l'acquisition et de l'aliénation d'autres entités opérationnelles fait partie du flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement.

- 13** L'importance du flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle par rapport à celui provenant de l'activité d'investissement revêt un intérêt particulier. Cela nous indique si le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (en général positif) suffit à couvrir le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (en général négatif).
- 14** Le flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier renseigne sur les liquidités absorbées ou libérées par les placements dans des actifs appartenant au patrimoine financier. La vente de ces actifs est possible puisqu'elle ne remet pas en cause la capacité de la collectivité publique de remplir les obligations conférées par le droit public. Les tableaux ci-après illustrent la manière de présenter le flux de trésorerie provenant de l'activité de placement.
- 15** Le transfert d'un actif du patrimoine administratif au patrimoine financier, par exemple dans la perspective d'une vente à venir, n'a pas d'incidence sur les liquidités. Par conséquent, aucun flux n'apparaît ni dans le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, ni dans le flux de trésorerie provenant de l'activité de placement. De la même manière, le transfert d'un actif du patrimoine financier au patrimoine administratif, par exemple pour employer cet actif à fournir des prestations publiques, n'a pas d'incidence sur les liquidités (aucune incidence sur le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement ou de l'activité de placement).
- 16** Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement permet d'expliquer l'évolution des engagements à terme de la collectivité publique vis-à-vis de ses créanciers.
- 17** Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement englobe notamment (cf. tableaux ci-après) :
- l'entrée de liquidités au moment de l'émission d'emprunts ;
 - l'entrée de liquidités provenant d'emprunts hypothécaires contractés par la collectivité publique et la sortie de liquidités pour leur remboursement.
- 18** Le total des flux de trésorerie provenant des différentes activités renseigne sur la variation des liquidités et des placements à court terme entre le début et la fin de l'exercice.
- 19** La seconde partie du tableau des flux de trésorerie regroupe à la fois le flux provenant de l'activité d'investissement et le flux provenant de l'activité de placement (cf. Tableau 14-1). Ce regroupement est conforme aux pratiques du secteur privé, notamment aux normes Swiss GAAP|RPC. Elle est également conforme aux IPSAS. En effet, pour ces normes, l'activité d'investissement correspond à l'acquisition, à la vente d'actifs à long terme et d'autres placements qui ne sont pas inclus dans les placements à court terme.

20 Une présentation alternative consiste à catégoriser le flux provenant de l'activité de placement, non pas dans la seconde partie du tableau, mais dans la troisième partie, donc avec le flux provenant de l'activité de financement (cf. Tableau 14-2). Cette présentation est tolérable dans la mesure où elle s'inspire du schéma de bouclage du compte administratif qui existait dans le MCH1 (parfois nommé tableau de financement). Selon cette présentation, dans la deuxième partie du tableau, le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement exclut explicitement le décaissement pour l'acquisition de placements, y compris celle permettant d'acquérir des immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier. Le flux de trésorerie d'investissement se limite ainsi au flux lié à l'acquisition de capital productif. Il se rapproche donc de la notion d'investissements nets telle qu'utilisée pour mesurer le degré d'autofinancement (voir Recommandation 18 relative aux indicateurs financiers). Dans la troisième partie du tableau, le flux de trésorerie provient à la fois de l'activité de placement et de l'activité de financement. Il reflète par conséquent l'évolution de la dette nette au bilan. Dans cette partie, on distingue explicitement le flux provenant de l'activité de placement d'une part et le flux provenant de l'activité de financement d'autre part.

Exemples et illustrations

Tableau 14-1 Tableau des flux de trésorerie : Présentation recommandée

Méthode directe	Méthode indirecte
Encaissements provenant de l'activité opérationnelle – décaissements provenant de l'activité opérationnelle	Résultat total du compte de résultats + charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités – revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités +/- variations des postes du bilan composant l'actif net circulant (+ augmentations des comptes passifs + diminutions des comptes actifs – augmentations des comptes actifs – diminutions des comptes passifs)
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	
Méthode directe	Méthode indirecte
Recettes du compte des investissements ayant une incidence sur les liquidités – Dépenses du compte des investissements ayant une incidence sur les liquidités	Solde du compte des investissements (investissements nets) + Dépenses du compte des investissements sans incidence sur les liquidités – Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	
Vente de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108) – Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	
Entrée de liquidités provenant de nouveaux engagements financiers à terme (hors contributions d'investissement) – Sortie de liquidités pour le remboursement d'engagements financiers à terme (hors contributions d'investissement)	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1.XX et le 31.12.XX = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	

Tableau 14-2 Tableau des flux de trésorerie : Présentation alternative

Méthode directe	Méthode indirecte
Encaissements provenant de l'activité opérationnelle – décaissements provenant de l'activité opérationnelle	Résultat total du compte de résultats + charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités – revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités +/- variations des postes du bilan composant l'actif net circulant (+ augmentations des comptes passifs + diminutions des comptes actifs – augmentations des comptes actifs – diminutions des comptes passifs)
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	
Méthode directe	Méthode indirecte
Recettes du compte des investissements ayant une incidence sur les liquidités – Dépenses du compte des investissements ayant une incidence sur les liquidités	Solde du compte des investissements (investissements nets) + Dépenses du compte des investissements sans incidence sur les liquidités – Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement [FTI]	
Vente de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108) – Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	
Entrée de liquidités provenant de nouveaux engagements financiers à terme emprunts (hors contributions d'investissement) – Sortie de liquidités pour le remboursement d'engagements financiers à terme (hors contributions d'investissement)	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement et de financement [FTP+F]	
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1.XX et le 31.12.XX = [FTO] + [FTI] + [FTP+F]	

Tableau 14-3 Exemple numérique d'un tableau des flux de trésorerie

Année	20XX
Résultat total du compte de résultats (excédent de charges)	-47'557'072
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement (planifiées, non planifiées, supplémentaires)	84'096'417
+ Réévaluations des prêts et participations PA	61'116'606
– Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-12'605'625
– Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	-4'153'181
– Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	33'277'618
+ Pertes / – bénéfiques sur la vente du PF ou pertes / bénéfiques de change	-11'687'000
+ Augmentation / – diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-6'577'447
+ Augmentation / – diminution des provisions	44'408'271
+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	2'978'474
+ Attributions / – prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	12'372'873
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	155'669'934
+ Remboursements de prêts et de participations	7'742'438
+ Contributions acquises	62'205'302
+ Contributions à redistribuer	6'266'206
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	76'213'946
– Immobilisations corporelles	-138'985'031
– Prêts et participations	-1'689'950
– Propres contributions d'investissement	-10'547'608
– Contributions d'investissement redistribuées	-6'266'206
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-157'488'795
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-81'274'849
– Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à court terme)	40'697
– Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme)	-17'397
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	23'300
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	-81'251'549
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à long terme	-21'005'101
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à court terme	-76'160'342
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-97'165'443
Variation des liquidités et placements à court terme [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	-22'747'058

